



La RSE

Responsabilité Sociétale des Entreprises !

La Poste, va passer en Comité Social et Economique (CSE) le 31 octobre 2024 et devra faire plus que se vanter d'être l'entreprise du Développement Durable. Lors des élections professionnelles, nous allons voter pour élire nos représentant-es du personnel pour les 4 prochaines années chargé-es de s'assurer que La Poste ne fait pas que du Greenwashing*.

*procédé marketing ou de relation publiques utilisé pour se donner une image trompeuse de responsabilité écologique !

LA RSE DANS LES CSE

La Poste au travers des CSE, va devoir démontrer que sa politique en faveur du Développement Durable est entière (l'environnement, la loyauté des pratiques, les relations et conditions de travail...). **A chaque projet de réorganisation et de restructuration, La Poste va devoir présenter par exemple les impacts environnementaux de ses choix stratégiques, qu'ils soient humains, sociétaux, ou matériel.** Avec des fermetures qui éloignent les usager-es des bureaux de Poste, avec sa volonté d'accroître la mobilité des équipes en bureaux de poste, que ce soit pour se rendre à son travail, mais aussi dans le cadre des déplacements entre les sites, ce ne sera pas une mince affaire ! Nous veillerons à la mise en œuvre d'une vraie politique écologique et sociale !

Votre choix est crucial, votez SUD !

LES PROPOSITIONS DE SUD :

- ▶ **Un Lieu Habituel de Travail (LHT) au plus près du domicile.**
- ▶ **Tendre vers des organisations qui favoriseront le moins de déplacement, ou des déplacements avec des transports plus écologiques, que ce soit pour se rendre à son travail, ou lors de déplacements professionnels.**
- ▶ **La création d'un forfait mobilité durable jusqu'à 800€ par an.**
- ▶ **La création d'une prime « Transport » quel que soit le mode de transport. Prise en charge à 75% du forfait transport en commun.**
- ▶ **SUD ne validera pas des projets qui sont à l'encontre de nos valeurs, de celles en faveur de l'écologie et des postier-es.**



**Pour défendre vos droits,
Votez SUD au CSE !**



Magali (38/73) : 06 60 16 61 93 / Arnaud (38) : 06 89 98 55 50 / Muriel (38/73) : 06 41 23 69 23

Monique (01/42/69) : 06 13 08 03 68 / Ludovic (42/69) : 06 52 50 10 21

Céline (26/07) : 06 44 04 08 19 / Muriel G. (74) : 06 70 67 42 78

Pascal (03/15/43/63) : 06 44 90 07 65